

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Ma pratique médicale classique de gastro-entérologue est maintenant exclusivement réalisée au sein de la clinique Malartic à Ollioules que ce soit pour les consultations ou les endoscopies. Le secrétariat de gastro-entérologie est joignable au 0494898913. Il est également possible de prendre rendez-vous via Doctolib.

Les activités de médecines complémentaires restent basées à Hyères au 1 avenue Dr Jean Jacques PERRON.

Les soins proposés sont:

- **Consultation de médecine intégrative:** Il s'agit d'une consultation médicale globale intégrant la composante médicale habituelle et également tous les soins complémentaires pouvant être utiles à la problématique physique ou émotionnelle. Les soins complémentaires reposent essentiellement sur l'identification des blessures émotionnelles, d'éventuels liens psychogénéalogiques et l'utilisation de la loi des 5 mouvements de la Médecine Traditionnelle Chinoise.

- **Séance d'hypnose:** l'hypnose est un état de conscience modifié où le sujet s'ouvre à la suggestion tout en gardant son libre arbitre dans l'intégration des suggestions. Globalement cela permet « de changer sa façon de penser en pensées positives ». La maquette d'une séance d'hypnose comprend: interrogatoire de la problématique, induction (mise en hypnose), suggestions puis réveil. Ce qui fait la différence dans l'efficacité de l'hypnose c'est le choix des « bonnes suggestions ». Pour les identifier, je conseille toujours de faire une consultation de médecine intégrative (cf plus haut) avant de faire de l'hypnose.

- Prochainement dans les mois à venir, vont être proposés des **séances d'acupuncture et d'électro-acupuncture**.

Réservation des activités de Médecines Complémentaires:

Les réservations se font exclusivement par mail en envoyant une demande à **luc.escudie@gmail.com** en indiquant votre demande et votre numéro de téléphone.

Tarif des activités de Médecines Complémentaires:

Quel que soit le soin proposé, le tarif est de 90 Euro à régler en chèque ou en espèces le jour de la consultation. Le remboursement se fait sur la base d'une consultation médicale de 31,5 Euro, le reste est compté en hors nomenclature.